



Déclaration de la FSU CTSD du 25 janvier 2022

Depuis la rentrée de janvier, l'épuisement et l'exaspération de toute la communauté éducative atteignent un niveau inédit. Quel mépris une fois encore quand les personnels se voient signifier à la veille de la rentrée les nouveautés du protocole sanitaire par la presse payante. Ce scandale à lui seul a fait prendre conscience aux Français des difficultés de pilotage vécues dans l'EN depuis le début de la pandémie et même depuis 5 ans. Mais le scandale est bien plus grave quand on apprend que ce retard provient très vraisemblablement des vacances prises par le ministre aux Baléares, au plus près du terrain !

Ce niveau de mépris est colossal pour ceux qui, au réel, maintiennent « l'école ouverte » : enseignants, CPE, AED, AESH, Psy-EN, infirmières scolaires, assistantes sociales et agents d'entretien ... Portés par notre conscience professionnelle, nous faisons tenir les établissements scolaires depuis 20 mois, chacun assurant ses missions mais désormais, avec un protocole qui désorganise complètement les vies scolaires et les classes. Celles-ci se vident et se remplissent au gré des tests positifs des élèves ce qui met en tension toute la profession. Les personnels sont à bout, au bord de la rupture. La journée de grève du 13 janvier et ses nombreuses manifestations rassemblant l'ensemble des personnels de l'éducation, et soutenue par les parents d'élèves et les organisations de jeunesse, a montré que les exigences sur le sanitaire sont fortes. Cette colère s'inscrit dans un mouvement plus profond après 4 ans d'un quinquennat où le second degré a été particulièrement malmené par les suppressions d'emplois et les réformes aux effets délétères. La méthode Blanquer où se mêlent mépris, déni de réalité et gestion verticale ne passe plus. Le ministre apparaît complètement discrédité aux yeux de toutes et tous. Et quel camouflet pour lui, obligé de recevoir en urgence les organisations syndicales, le soir même des manifestations, sous la tutelle du premier ministre !

Le gouvernement doit répondre à l'urgence de protéger la santé de l'ensemble des personnels, des élèves et des familles, en appuyant ces décisions sur les connaissances scientifiques et sur le dialogue social, en particulier en équipant les personnels et les locaux (masques chirurgicaux et FFP2, autotests, capteurs de CO2...). Les revendications sur l'urgence des moyens humains et celles sur les salaires ont aussi été largement portées dans les mobilisations. La FSU maintient la pression sur le gouvernement en initiant et soutenant les actions locales dans les jours à venir, pour réussir la journée inter-fédérale du 27 janvier prochain.

Dans le 1^{er} degré, le département doit rendre 5 postes à la rentrée 2022, alors même qu'il faut financer la nécessaire augmentation des temps de décharge de direction, recréer des postes de brigades et continuer les priorités du ministre ; alors même que le recrutement des contractuel-les n'est plus contingenté, que des retraité-es ont été appelés en renfort, que chaque jour des dizaines de classe ne sont plus remplacées, quelle énième provocation de la part de notre ministre !

Pour le second degré, comme à l'accoutumée avec notre ministre, les moyens de la dotation départementale dans le Calvados ne permettent pas de préparer sereinement cette future rentrée dans les collèges. Avec des effectifs élèves pourtant quasi stable et une situation sanitaire devenue explosive, ce sont encore 11 ETP qui sont supprimés. La part d'heures supplémentaires croissante

vient dégrader encore plus le travail des enseignants, qui sont, répétons-le, au bord de la rupture ! C'est incompréhensible et tellement éloigné de la réalité ! Les seuils d'ouverture des classes restent trop élevés, faisant fi des conditions de travail des enseignants, des AESH, des élèves et de l'inclusion tant vantée !

Mais la baisse des moyens amputés ne s'arrête pas là : sections sportives et classes à horaires aménagées ne bénéficient plus de moyens spécifiques : charge aux établissements de les financer sur leur part d'autonomie, ce qui entraîne une concurrence accrue pour des dispositifs qui permettent de valoriser des parcours singuliers d'élèves.

Que dire également du flou qui règne autour des cours d'EPS. Faut-il se référer au protocole de niveau 2 qui a valeur réglementaire, à la FAQ qui chaque jour amène de nouvelles propositions, aux propos du ministre, de certains DASEN, IPR ou chefs d'établissements... ? Cette situation est intenable et génère incompréhension et sentiment de mépris. Le Ministre de l'Éducation nationale affirmait lors de la réunion sanitaire du jeudi 6 janvier, lorsque la question des recommandations pour l'EPS lui était posée « *qu'il fallait être fidèle à ce qui est explicite dans le protocole sanitaire* » . Mais le 7 janvier, dès le lendemain de cette réunion, d'autres recommandations faisaient leurs apparitions sur la FAQ, renforçant les mesures et orientant le niveau de protocole pour la seule EPS vers le niveau 3.

Hormis le fait que la restriction ou l'arrêt des activités physiques soient une catastrophe en cette période épidémique, que recommander de mettre en suspens une nouvelle fois l'enseignement de la natation est une catastrophe en termes de santé et de sécurité publique, ce que les enseignants d'EPS aimeraient bien savoir c'est ce en quoi ou en qui ils doivent avoir confiance : leurs Chefs d'établissement, le protocole sanitaire de niveau 2, la FAQ, la parole du ministre, les circulaires des rectorats, DASEN ou IA IPR. Ces prescriptions et injonctions contradictoires font peu de cas du travail effectué par les enseignants pour sécuriser les pratiques. Elles nient la professionnalité et le sens des responsabilités des enseignants.

Si la profession se sent méprisée et maltraitée, c'est aussi en raison du niveau de salaire parmi les plus bas des pays industrialisés, bien loin de permettre de passer des vacances à Ibiza même avec les immenses promotions rendues possibles par PREAU. Hormis une revalorisation de 1 %, le point d'indice est gelé depuis 11 ans si bien que les avancements d'échelon sont annihilés par l'inflation. Cette maltraitance institutionnelle est insupportable pour des professions qui montrent leur engagement sans faille depuis presque deux ans.

Les solutions pour échapper à ces conditions indignes sont malheureusement connues et grossissent chaque année pour des personnels méprisés : demandes de temps partiel (souvent refusées), de rupture conventionnelle (famélique pour ceux qui les obtiennent) et démission.